



Bulletin municipal

n°524

Janvier 2022

LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Médecin de garde : ☎ 15 **Pompiers :** ☎ 18 **Gendarmerie :** ☎ 17 **Urgences :** ☎ 112

Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.

Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18 **Secours populaire :** 02.98.44.80.43

A.D.M.R de l'Iroise : Espace Clos Nevez, route de Plouzané à Saint-Renan. ☎ : 02.98.32.60.04. Antenne de Ploudalmézeau ☎ : 02.98.48.06.90.

Service Eau et Assainissement : pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.

SNSM : Alain QUIVORON (06.59.38.54.84) ou Jean Jacques LE LANN (07.83.69.87.61) **Urgences Secours en mer :** ☎196

Conciliateur de justice : Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.

R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMÉZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et contact@rail-emploi-services.fr

F.N.A.T.H. : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.

Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MINGANT au 02.98.84.94.86.

Permanence parlementaire du Député : Didier Le Gac, député de la 3^{ème} circonscription, du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi, 11 rue de Kerzouar, à Saint-Renan. Mr Le Gac : 02 98 33 02 20 ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr

Service Social Maritime :
Madame BOSH assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche chaque 3^{ème} jeudi du mois à la mairie annexe de **Portsal** de 9h30 à 12h. Rendez-vous et information au 02.98.43.44.93.

Prochaine permanence : le 17 février.

Correspondants presse :
Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@orange.fr
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLEC 06.63.24.11.10 et jeanyvestournellec@bbox.fr

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2022 :

Les élections présidentielles se dérouleront **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures, à la salle communale du Foyer Rural. Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **04 mars 2022** (prévoir un justificatif de domicile et un justificatif d'identité) soit : En mairie ou par internet sur Service-public.fr

Les électeurs devront se munir de la nouvelle carte électorale qui va être distribuée.

Les jeunes ayant 18 ans entre le 01/01/2022 et le 24/04/2022, et qui souhaitent voter, doivent obligatoirement s'inscrire avant le 04 mars 2022. Vous pouvez aussi vérifiez votre situation électorale, ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site service-public.fr, rubrique « particuliers ».

RESERVATION DU MATERIEL D'ANIMATION POUR LES ASSOCIATIONS

Pays d'Iroise Communauté met à la disposition des associations du territoire du matériel pour les différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Toute demande doit être obligatoirement transmise **avant le lundi 15 février 2022** soit directement sur notre site : <http://www.pays-iroise.bzh/vos-demarches-en-ligne/32610-je-remplis-mes-formulaires-en-ligne/33187-demande-de-prent-de-materiel-d-animation> ou par un formulaire de demande de matériel téléchargeable sur : <http://www.pays-iroise.bzh/loisirs/vie-associative/32612-aides-materielles>.

Elle devra nous être renvoyée par courrier ou mail (service.technique@ccpi.bzh) ou directement sur notre site) et toujours préalablement à l'événement. Chaque association devra mentionner un bénévole référent (avec ses coordonnées complètes), pour toute correspondance ultérieure. Début mars 2022, une commission d'attribution des matériels statuera sur les réservations effectives. Il convient donc que ces demandes parviennent à Pays d'Iroise Communauté dans le délai imparti. Renseignements : Yveline Poullaouec : 02 98 84 39 42 / service.technique@ccpi.bzh

INFORMATIONS COVID 19

Nous devons continuer à respecter les gestes barrières et la distanciation pour faire face à l'épidémie de covid-19. Rappel des horaires d'ouverture de la mairie. Tél : 02.98.48.11.28

Accueil en ouverture libre : **Le lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h, le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30**

Accueil sur rendez-vous : **Le lundi et vendredi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 9h à 12h30**

Mairie fermée le mardi matin et le mercredi après-midi.

COUP DE POUCE NUMERIQUE

Plus que jamais, les outils numériques sont indispensables pour garder le contact avec ses proches, faire des démarches administratives, se cultiver... La mairie de Lampaul-Ploudalmézeau met en place un **service d'assistance informatique gratuit** à destination des Lampaulais éloignés du monde du numérique : conseil, prise en main des outils de communication informatiques, bureautique, aide à l'installation et à la configuration (ordinateurs, tablettes et téléphones Windows et Android) ... Dans le cadre des mesures de prévention sanitaire, les contacts téléphoniques seront privilégiés dans un premier temps. En cas de besoin, des rendez-vous en présentiel seront organisés dans le respect des gestes barrières. Contact : Mairie de Lampaul-Ploudalmézeau au 02.98.48.11.28.

IDENTIFICATION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Afin de protéger nos animaux de compagnie et de limiter leur divagation sur la commune, la mairie s'est dotée d'un lecteur permettant l'identification des animaux pucés (chien, chats, furets) avec un accès au « Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques ». Si vous trouvez un animal en divagation ou un animal mort, vous pouvez désormais contacter la mairie qui se mettra en contact avec le maître si l'animal est identifié. Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens, chats et furets que l'identification de leur animal de compagnie est obligatoire.

MAIRIE

Courriel : mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh

☎ 02.98.48.11.28. **Fax** : 02.98.48.19.32.

Site : lampaul-ploudalmezeau.bzh

Tous les artisans, commerçants ou hébergeurs de Lampaul-Ploudalmézeau, souhaitant bénéficier d'un encart sur le site internet de la commune sont invités à se manifester auprès de la mairie au 02.98.48.11.28.

N'hésitez pas à venir consulter notre page Facebook : mairie de Lampaul-Ploudalmézeau. Abonnez-vous à notre page Instagram [lampaul_entre_terre_mer](https://www.instagram.com/lampaul_entre_terre_mer).

Si vous avez de belles photos de notre commune, nous les publierons avec plaisir.

ETAT CIVIL

Décès :

- Jean Paul, Marie GALL, 11 hameau de Kerincuff, décédé à Brest, le 09 décembre 2021.

- Christine, Marie, Louise TRÉBAUL, épouse SQUIBAN, Kerivnoc, décédée à Brest, le 10 décembre 2021.

URBANISME

Avis favorable à une déclaration préalable :

- Mr LAOT Georges, Route de Kervizin, clôture, le 30 décembre 2021.

- Mr ARZEL Francis, 6 Route de Kervizin, Velux, le 04 janvier 2022.

- Mme MARTY Jeannine, Kelou Mad Vian, Portail et clôture, le 12 janvier 2022.

- Mr BIJARD Victor, 1 Route de Kerreter, Refection toiture, le 12 janvier 2022.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh

MESSE

Messe à Lampaul-Ploudalmézeau :

Le samedi 29 janvier et les samedis 12 et 26 février à 17h30.

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022.

Les associations souhaitant bénéficier d'une subvention de fonctionnement pour 2022 sont invitées à déposer leur demande en mairie pour le 1^{er} mars 2022 dernier délai. Composition du dossier :

- Une demande écrite,
- Le dernier bilan financier détaillé : dépenses et recettes

FOYER RURAL

Section Fleur de l'Age

Reprise des activités **le jeudi 3 février**, se munir de son passe vaccinal.

La marche cantonale du 4 février à Ploudalmézeau est reportée au **18 février**.

Le jeudi 24 février, sous réserves de bonnes conditions sanitaires le club organise son traditionnel Kig Ha Farz, inscriptions auprès de Pascal Gouzien (02.98.48.09.37) ou du bureau.

Rappel : inscriptions des adhérents pour l'année 2022 soit 12,00 €. Tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

UNC SAINT PABU / LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU

Compte-tenu des consignes sanitaires actuellement en cours, l'Assemblée Générale, qui était initialement prévue le samedi 29 janvier, est reportée **au samedi 19 mars à 11h**, au Foyer Rural de Lampaul-Ploudalmézeau. Cette annonce tient lieu de nouvelle convocation pour les membres adhérents. Le paiement des cotisations pour 2022 peut continuer à se faire auprès du trésorier Hervé Conq suivant le barème :

- Adhérent avec abonnement à la Voix du Combattant 30 €
- Adhérent sans abonnement 21 €
- Veuve avec abonnement 19 €
- Veuve sans abonnement 13 €

INFORMATIONS DIVERSES

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 08/12/2021 : eau d'alimentation conforme. Eau de baignade : Prélèvement effectué le 09/09/2021 : eau de bonne qualité.

FRELON ASIATIQUE : CAMPAGNE DE DESTRUCTION

- Le signalement d'un nid de frelon asiatique est à faire auprès du référent local : M. Bernard HELIES. Modalités sur pays-iroise.bzh rubrique Environnement/Lutte contre le frelon asiatique

M. HELIES vous propose ses services pour la cueillette des essaims. Il peut également vous conseiller pour l'intervention sur les autres hyménoptères. Vous pouvez le contacter au : 02.98.48.05.22 ou au 06.63.37.48.05.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

COMMUNIQUÉS Pays d'Iroise Communauté

Halte aux piles et batteries dans les poubelles !

Les piles déposées dans les bacs jaunes mettent en danger le personnel du centre de tri à Plouédern et risquent de détruire les machines car elles provoquent des incendies. Jetées dans les poubelles bleues, elles présentent un risque de pollution atmosphérique.

Votre mairie s'est dotée d'une tour à piles vous permettant de déposer vos piles et batteries usagées à proximité de chez vous !

Objectifs : économiser les ressources naturelles en réutilisant les métaux présents dans les piles, réduire le volume des déchets ménagers et le risque de pollution de la Nature.

Afin d'organiser votre tri à domicile, des boîtes à piles individuelles sont à votre disposition en Mairie et à l'accueil du Pays d'Iroise Communauté. Contact : 02 98 32 22 86.



Collecte des objets en bon état avec la recyclerie mobile en février

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie (10h-12h et 14h-17h) pour collecter vos objets divers, vélos, petits meubles... en bon état : le 4 à Plourin, le 19 à Ploudalmézeau, le 26 à Plougonvelin. Le 12, une collecte spéciale aura lieu à Lampaul-Plouarzel, place de la mairie. Calendrier de toutes les collectes sur www.pays-iroise.bzh. Renseignements au 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh.

Ecole de musique

Stage adulte jazz-cabaret musique et danse à Saint Renan – Danse : **8 et 9/02**, 19h-21h (50 €), Musique : **7, 8 et 9/02**, 19h-21h (35€). Renseignements et inscriptions : 02 98 84 97 60 ou musique@ccpi.bzh, Laura Bernier (danse) : 06 65 51 50 22.

Audition de l'EMI la do ré

Le 3/02 à 18h30, à l'Arcadie, Ploudalmézeau. Mini concerts accessibles sur présentation du pass sanitaire.

Stage de chant choral

Les 14, 15 et 16/02 à l'Espace culturel de Saint Renan. Enfants 8-15 ans, 15-17h (30 €). Adultes et ados 17h30-19h30 (35 €). Concert des stagiaires **le 16/02** à 19h, accessible au public sur présentation du pass sanitaire. Renseignements et inscriptions : 02 98 84 97 60 ou musique@ccpi.bzh.

Actes d'urbanisme : vos démarches désormais en ligne

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme sur pays-iroise.bzh, en tout lieu et à tout moment. Démarche simplifiée et sans frais. Si le choix de déposer le dossier à la mairie est toujours possible, le faire en ligne c'est moins de papier et plus de traçabilité sur l'avancée de l'instruction. **Dépôt des demandes et mode d'emploi sur le site de votre commune et sur pays-iroise.bzh.**

Maison de l'Emploi : Forum de l'emploi et des jobs d'été

A la recherche d'un job pour l'été ou d'un emploi ? Venez rencontrer des employeurs lors du forum **le 5 mars** de 9h30 à 12h - A l'Espace Socio-culturel de Saint Renan.

Information collective à 10h : J'ai moins de 18 ans – mode d'emploi / Etudes, stages, emploi à l'étranger
Atelier permanent : CV, lettre, entretiens. 2 espaces : « Mobilité » et « création d'activité ». Contact : 02 98 32 47 80 ou maison.emploi@ccpi.bzh .

INFORMATIONS DIVERSES

DECLARATION DE RUCHES :

Tout apiculteur, *même avec une seule ruche*, est en effet tenu de déclarer réglementairement **chaque année**, les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le **1er septembre et le 31 décembre 2021**.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Possibilité de retirer un formulaire de déclaration en mairie. Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site : MesDemarches <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

STAGES DE NATATION ENFANTS / PLOUDALMEZEAU :

La Piscine Vitalium propose des **Stages de Natation** pendant les vacances scolaires pour les enfants à partir de 5 ans. Pendant une semaine du lundi au vendredi, en petit groupe, votre enfant participera à des activités aquatiques par thème et par niveau, pour être en sécurité dans et au bord de l'eau !

Renseignements et inscription au 07.62.83.59.70
Adresse : Piscine Vitalium, 84 Avenue de Portsall, 29830, Ploudalmezeau.
Site internet : vitaliumpiscine.com

PORTES OUVERTES COLLEGE ST JOSEPH LA SALLE / PLOUDALMEZEAU :

Le Vendredi 28 janvier de 17h30 à 19h30 et le Samedi 29 janvier de 10h à 12h. Une occasion pour venir découvrir l'établissement et de rencontrer l'équipe pédagogique. Contact secrétariat du Collège : 02.98.48.10.36

ADMR / PAYS D'IROISE :

Vous cherchez un emploi qui a du sens ? L'ADMR du Pays d'Iroise recrute des aides à domicile remplaçants (H/F) pour la période des vacances scolaires du 5 au 20 février. Vos missions : entretien du logement, du linge, aide au repas, courses, accompagnement, gardes d'enfants. Temps et secteurs d'intervention adaptés à vos disponibilités et lieu de résidence. Indemnités kilométriques, téléphone professionnel, accompagnement à la prise de poste.
Permis B - Véhicule – Pass sanitaire indispensables
Comment postuler ? Envoyez votre cv à l'adresse : paysdiroise@29.admr.org

Renseignements : 02 98 32 60 04

L'ADMR du Pays d'Iroise recrute des intervenants à domicile toute l'année !

MAISON FAMILIALE / PLABENNEC et PLOUDANIEL :

Le Vendredi 28 Janvier (de 17h à 19h)

Le Samedi 29 Janvier (de 9h à 17h)

**Possibilité de Rendez-vous les Mercredis et Samedis*

Formations scolaires par ALTERNANCE : 4^{ème} ou 3^{ème} Découverte des métiers (avec possibilité d'effectuer des stages dans tous domaines afin de trouver votre orientation).

Formations scolaires par ALTERNANCE ou par APPRENTISSAGE CAPA et BAC PRO dans les métiers du Paysage, de l'Horticulture et de l'Agriculture.

Formations Adultes par Contrat d'ALTERNANCE ou APPRENTISSAGE

Titre Professionnel Maçon en Voiries et Réseaux, Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères, Certificat de Spécialisation Production-Transformation-Commercialisation des Produits Fermiers, CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments, CAP FLEURISTE. Renseignements au 02.98.40.40.73 - mfr.plabennec@mfr.asso.fr www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr

ANNONCE

- ELECTRO SANITHERM, société de plomberie, chauffage et électricité, située à PORSPODER, recrute un PLOMBIER.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser vos candidatures par mail à l'adresse suivante : emenquy@electrosanitherm.fr

Comment combattre l'humidité dans sa maison ?

Des murs qui suintent, des peintures et des papiers peints qui gondolent, des traces voire des moisissures sur les murs... l'humidité peut causer pas mal de dégâts dans une maison mais peut être combattue par différents moyens. Les sources d'humidité dans une maison sont nombreuses : la cuisson, le lavage de la vaisselle, le séchage du linge, la toilette mais aussi la respiration humaine. Si vous avez l'impression que votre maison est très humide, vous pouvez mettre en place au quotidien des petits gestes simples.

Tout d'abord, il faut ouvrir les fenêtres pendant 5 à 10 minutes hiver comme été. Cela permet de renouveler l'air intérieur et de faire partir l'humidité présente dans la maison. Si le logement est équipé d'un système de ventilation mécanique, pensez à nettoyer régulièrement les bouches d'extraction et les entrées d'air ; cela lui permet un fonctionnement optimal.

D'autres petits gestes permettent de réduire le taux d'humidité dans le logement comme faire sécher son linge à l'extérieur lorsqu'on en a la possibilité et activer la hotte aspirante lorsque l'on cuisine.

Si malgré tout votre logement reste humide, il sera peut-être nécessaire de revoir le système de ventilation, ou en installer un s'il n'y en a pas, et se poser la question d'éventuelles infiltrations dans les murs ou de remontée capillaire par les murs, surtout si ceux-ci sont anciens. Rencontrez gratuitement un conseiller Tinergie en contactant Ener'gence au 02.98.33.20.09.